

Image not found or type unknown



Pension alimentaire + santé

Par **bourgeois**, le **05/06/2007** à **14:19**

Bonjour, rnje suis séparée avec trois enfants et perçoit une pension alimentaire de 200 euros par enfant. Le pension sert elle aussi aux frais d'optique (entre 200 et 250 euros par enfant et par an) sachant que le papa a la mutuelle pour les enfants mais qu'il refuse de faire le nécessaire pour les remboursements.rnCordialement

Par **bourgeois**, le **21/06/2007** à **13:18**

bonjour, rnalors personne peut me répondre???